

Compte rendu de la réunion entre la Direction du Lycée Stendhal et l'Association des Parents d'Élèves (APE) - 14 octobre 2024

Participants :

- Direction : Mme Monticino (Proviseure)
- APE : Kathleen Bussière, Francesca Cittadini, Anne Piana, Christophe Grosset

La réunion débute par une évaluation positive de la rentrée et des récentes élections, confirmant la représentativité des listes proposées par l'APE. 5 points principaux sont discutés :

1. **Projet CESCE** (Commission Éducation Santé Citoyenneté Environnement) : La CESCE se réunira après le Conseil d'établissement du 7 novembre pour définir les actions de cette année — de la 6e à la terminale. L'APE réitère sa disponibilité pour un soutien financier à certaines initiatives.
2. **Climat scolaire et bi-culturalité** (priorité APE 2024/25): Une enquête sur le climat scolaire sera lancée en janvier 2025, impliquant toute la communauté, y compris les familles. Un groupe de travail pour valoriser la bi-culturalité sera formé à cette occasion. L'IA-IPR EVS, M. Echard Rodolphe, a débuté l'organisation de cette mission.
3. **Remplacement de Mme Barres** : Le remplacement est retardé suite au désistement d'une candidate. L'établissement s'efforce de trouver une solution, et l'APE exprime son soutien tout en remerciant Mme Barres pour son action.
4. **Orientation** (Priorité APE 2024/25): Le parcours Avenir rédigé par Mme Puccini (lycée) et Mme Fillon (collège) sera prochainement diffusé. La réunion d'information sur le post-bac pour les parents de Terminales, devrait être reportée à novembre, et présentera notamment les débouchés des bacheliers de la promotion 2024. L'APE y présentera également la prochaine session de préparation aux entretiens oraux (les z'oraux prévue le 16/11). La collaboration entre l'établissement et l'APE pour le Forum des formations se traduit par la participation de l'EPFL (déplacement d'1 élève de l'EPFL) et un travail commun encore en cours pour le Lycée du Parc.
5. **Informations pratiques** :
 - Les PAP (Plan d'accompagnement personnalisé) ont pris un léger retard ; les familles en ayant bénéficié les années précédentes seront contactées prochainement par la Direction. Seules les nouvelles familles doivent se rapprocher de l'établissement.
 - Rappel aux familles sur la sécurité routière : interdiction de stationner sur les trottoirs et dangers de déplacer des véhicules sur les passages piétons devant l'école.
 - Mme Monticino s'engage à diffuser un message aux familles n'ayant pas encore reçu les communications de l'APE pour le rôle de parent délégué, en garantissant transparence et équité. Elle enverra les listes de classe à l'APE de façon à pouvoir organiser le travail des parents délégués.

La réunion s'est terminée dans un esprit de collaboration et de dialogue, avec un engagement pour une année réussie.